

# LE BULLETIN

MUNICIPAL  
de Saint-Joseph-du-Lac

Printemps 2017

## FRAIS DE NON-RÉSIDENTS

Bonification du remboursement  
maximal par famille

p. 5

## ACTIVITÉS DE LOISIRS

Inscriptions dès le 27 mars au  
Pavillon Jean-Claude-Brunet

p. 14



SAINT-JOSEPH-DU-LAC

# Conseil municipal



Les séances ordinaires du conseil municipal ont lieu à 20 h le premier lundi de chaque mois à la salle municipale de l'hôtel de ville (1110, chemin Principal).

Réalisations du conseil .....	4
Environnement .....	8
Travaux publics.....	12
Urbanisme .....	12
Loisirs .....	13
Sécurité incendie .....	20
Messages municipaux.....	21
Babillard communautaire .....	22

**SUIVEZ-NOUS  
SUR  
facebook**



**ALAIN THÉORËT** | DISTRICT DE LA BAIE  
[atheoret@sjdl.qc.ca](mailto:atheoret@sjdl.qc.ca)



**NICOLAS VILLENEUVE** | DISTRICT DU BERCEAU  
[nvilleneuve@sjdl.qc.ca](mailto:nvilleneuve@sjdl.qc.ca)

- **Président :** Comité consultatif d'urbanisme (CCU)
- **Vice-président :** Comité consultatif en environnement (CCE)  
Comité sur l'eau de Saint-Joseph-du-Lac et de Pointe-Calumet
- **Délégué au C.A. :** Comité consultatif agricole (CCA)  
Relation scolaire et conseil d'établissement de l'école Rose-des-Vents



**LOUIS-PHILIPPE MARINEAU** | DISTRICT DU DOMAINE  
[lpmarineau@sjdl.qc.ca](mailto:lpmarineau@sjdl.qc.ca)

- **Président :** Comité consultatif en environnement (CCE)  
Comité sur l'eau
- **Vice-président :** Comité en sécurité publique et mesures d'urgence
- **Délégué au C.A. :** Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes (RTDM)  
Régie d'assainissement des eaux de Deux-Montagnes (RADM)



**MARIE-ÈVE CORRIVEAU** | DISTRICT DE LA VALLÉE  
[mecorriveau@sjdl.qc.ca](mailto:mecorriveau@sjdl.qc.ca)

- **Présidente :** Comité consultatif en circulation et transport (CCCT)  
Comité des loisirs, de la culture et du tourisme
- **Vice-présidente :** Comité d'administration, des ressources humaines et des relations de travail
- **Déléguée au C.A. :** Tricentriss  
Relation scolaire et conseil d'établissement de la nouvelle école Centre local de développement (CLD)



**MICHEL THORN** | DISTRICT DES COTEAUX  
[mthorn@sjdl.qc.ca](mailto:mthorn@sjdl.qc.ca)

- **Président :** Comité d'administration, des ressources humaines et des relations de travail
- **Vice-président :** Comité consultatif en circulation et transport (CCCT)  
Comité consultatif d'urbanisme (CCU)
- **Délégué au C.A. :** Office régional d'habitation (ORH)

## MOT DU MAIRE BENOIT PROULX



**bproulx@sjdl.qc.ca**

- **Délégué au C.A. :** Régie de police

Chers concitoyens et concitoyennes,

En février dernier, le ministère de la Famille a annoncé l'attribution d'une aide financière de 6 968 \$ à la Municipalité de Saint-Joseph-du-Lac dans le cadre du Programme de soutien à des projets de garde lors de la relâche scolaire et de la période estivale 2017. Cette somme nous a permis de bonifier notre offre pour les familles par la mise en place d'un tout nouveau camp d'hiver à l'occasion de la semaine de relâche.

Signe que le besoin était bel et bien présent, ce sont d'ailleurs plus de 45 enfants qui ont participé aux activités mises sur pied par le Service des loisirs, de la culture et du tourisme entre le 27 février et le 3 mars derniers. Nous en sommes bien fiers. Dans le cadre de cette semaine de relâche scolaire, plus de 70 personnes ont par ailleurs assisté à la représentation cinématographique Les Trolls, présentée le 24 février à l'école Rose-des-Vents. Une activité certes à reconduire pour l'an prochain !

J'ai par ailleurs le plaisir de vous annoncer en primeur que le conseil municipal se penchera cette année sur l'élaboration d'une Politique familiale dans le but de mieux répondre aux besoins des familles en favorisant l'adaptation de leur milieu de vie.

À cette fin, le ministère de la Famille vient d'octroyer à la Municipalité une subvention de 12 000 \$. Pour la mise en place de cette politique, diverses étapes seront nécessaires au cours des prochains mois, dont la consultation de la population, de ses besoins et de ses attentes. En temps et lieu, vous serez ainsi invités à nous faire part de vos commentaires et suggestions, lesquels, j'espère, seront nombreux.

En terminant, je vous invite à poursuivre votre lecture de ce bulletin pour être à l'affût de tout ce qui se passe dans votre municipalité. Vous y retrouverez une foule d'informations pertinentes relatives aux plus récentes réalisations du conseil municipal, aux activités et événements à venir, mais également de nombreux conseils en lien avec l'environnement.

Bonne lecture !

**Benoit Proulx**  
Maire

## MOT DU CONSEILLER DONALD ROBINSON

Chers concitoyens et concitoyennes,

J'aimerais tout d'abord profiter de cette tribune pour remercier les centaines de visiteurs qui ont participé à la traditionnelle Journée Chocolat chaud du 4 février dernier, mais également tous les bénévoles qui ont fait en sorte que cette journée soit une belle réussite.

En tant que conseiller municipal, c'est un réel plaisir d'être témoin de la satisfaction des citoyens, notamment par leurs visages lumineux et leurs rires contagieux. Ce sont ces petits moments qui démontrent que le conseil municipal a pris la bonne décision de renchérir son offre en matière d'événements familiaux cette année et qui me donnent envie de continuer.

En tant que vice-président du Comité des loisirs, de la culture et du tourisme, je suis par ailleurs très heureux aujourd'hui de vous annoncer que le conseil municipal a décidé de bonifier une fois de plus le Programme de remboursement des frais de non-résidents.

Les Joséphois et Joséphaises inscrits à des activités sportives qui ne sont pas offertes par la Municipalité du fait que nous ne possédons pas les infrastructures nécessaires pourront ainsi recevoir jusqu'à 800 \$ par famille. Quelle belle nouvelle !



**DISTRICT DES SABLES**  
[drobinson@sjdl.qc.ca](mailto:drobinson@sjdl.qc.ca)

- **Président :** Comité en sécurité publique et mesures d'urgence
- **Vice-président :** Comité des loisirs, de la culture et du tourisme
- **Délégué au C.A. :** Conseil intermunicipal de transport des Laurentides (CITL)  
Conférence régionale des élus (CRÉ)

**Donald Robinson**  
Conseiller du district des sables

# Réalisations du conseil

## LE BUDGET 2017

En décembre dernier, le conseil municipal a adopté un budget équilibré de 8,1 M \$ pour l'exercice financier 2017, lequel comporte une diminution des dépenses de 2,9 % et une augmentation des revenus de 1,7 % par rapport à 2016. En termes de dépenses, la diminution s'explique essentiellement par l'immobilisation des divers travaux d'asphalte, tandis que l'augmentation des revenus provient du nouveau rôle d'évaluation et de la compensation des tenants de lieux de taxes de l'école du Grand-Pommier.

Au cours des dernières années, Saint-Joseph-du-Lac a connu une augmentation progressive et continue de sa population, notamment du nombre de jeunes familles. Ce développement démographique a ainsi entraîné un développement de la vie locale, mais aussi la création de nouveaux besoins en équipements et en installations sportives et récréatives. Après l'inauguration du Pavillon Jean-Claude-Brunet en 2016, nous procéderons donc, en 2017, à l'implantation d'une toute nouvelle patinoire quatre saisons au parc Paul-Yvon-Lauzon. La Municipalité bonifiera par ailleurs sa programmation des loisirs en offrant davantage de cours et d'événements au cours de l'année à venir.

Avec l'idée de mieux soutenir le développement économique de Saint-Joseph-du-Lac, la Municipalité mettra aussi de l'avant divers projets afin de stimuler le tourisme en toute saison. L'un des projets majeurs qui verra le jour est certes la mise sur pied d'un marché de Noël en décembre 2017, lequel devrait attirer les foules en sol joséphois.

Au final, le conseil municipal a réussi à trouver un équilibre pour réaliser des projets qui auront un impact significatif sur la qualité de vie de la population, tout en conservant un taux de taxe parmi les plus bas de la région.

### Répartition des revenus et des dépenses

REVENUS		
Taxes municipales	4 954 564 \$	61 %
Compensation services municipaux	1 936 474 \$	24 %
Paiement tenant lieu de taxes	86 595 \$	1 %
Services rendus	404 457 \$	5 %
Recettes de sources locales	463 690 \$	6 %
Revenus de transferts	267 137 \$	3 %
<b>TOTAL</b>	<b>8 112 916 \$</b>	
DÉPENSES		
Administration générale	1 297 508 \$	16 %
Sécurité publique	1 810 392 \$	22 %
Transport	1 736 304 \$	21 %
Hygiène du milieu	2 085 362 \$	25 %
Santé et bien-être	51 843 \$	1 %
Urbanisme	338 973 \$	4 %
Loisirs et culture	899 220 \$	11 %
Service de la dette, amortissements et affectations	(106 686 \$)	2 %
<b>TOTAL</b>	<b>8 112 916 \$</b>	

## HOMMAGE À DEUX SUPERHÉROS

Dans le cadre des Journées de la persévérance scolaire, le conseil municipal a tenu à souligner, le 6 mars dernier, le parcours académique exceptionnel de Pascal Roy et de Colin Daigle, lesquels ont été nommés superhéros 2017 par la Municipalité pour leurs efforts au quotidien à l'obtention de leur diplôme. À cette occasion, le maire Benoit Proulx leur a adressé quelques mots d'encouragement en plus de leur remettre un certificat de la persévérance scolaire.

« Je suis fier de compter parmi mes citoyens deux jeunes comme vous Pascal et Colin, qui faites preuve de beaucoup de détermination et de persévérance, malgré les difficultés et les épreuves qui se dressent sur votre chemin. Vous êtes nos superhéros cette année et des modèles pour tous vos compagnons de classe.

Sachez que même si les études représentent des défis au quotidien, vous devez savoir qu'à force de persévérance et de travail, on vient à bout de beaucoup de difficultés. Soyez fiers de ce que vous avez accompli jusqu'à maintenant et surtout ne lâchez pas vos efforts et allez au bout de vos rêves! »



Pascal Roy et Colin Daigle sont accompagnés par le maire, M. Benoit Proulx.

## BONIFICATION DU REMBOURSEMENT DES FRAIS DE NON-RÉSIDENTS

Après avoir bonifié le remboursement des frais de non-résidents en 2016, le conseil municipal a décidé de modifier une nouvelle fois le montant maximal disponible pour les familles de Saint-Joseph-du-Lac, lequel est passé de 500 \$ à 800 \$.

« Saint-Joseph-du-Lac compte aujourd'hui près de 200 familles de trois enfants ou plus. En bonifiant le montant admissible par famille à 800 \$, nous espérons ainsi aider financièrement les familles nombreuses et permettre à tous leurs enfants de pratiquer l'activité de leur choix », a expliqué le maire de Saint-Joseph-du-Lac, M. Benoit Proulx.

La hausse du montant maximal admissible profitera principalement aux enfants souhaitant s'inscrire au hockey et au patinage artistique. Plusieurs autres activités, offertes par des associations ou des organismes reconnus par la Municipalité, sont également admissibles dans le cadre de la Politique de remboursement des frais de non-résidents.

### Déduction sur l'inscription

Par ailleurs, une entente signée entre la Municipalité et l'Association de hockey mineur du lac des Deux-Montagnes (AHMLDM) permettra désormais aux parents d'obtenir leur remboursement de 200 \$ par enfant à l'inscription. Le coût à l'inscription étant considérable, les parents verront ainsi leurs coûts allégés plus rapidement.

## CONCOURS DE PHOTOS 2017

### « Portrait de famille en mille lieux ! »

Dans le cadre de la 5<sup>e</sup> édition du concours de photos, intitulée « Portrait de famille en mille lieux ! », les photographes amateurs et professionnels sont invités à soumettre leurs meilleures clichés illustrant la famille au cœur de la beauté de Saint-Joseph-du-Lac, mettant en valeur, au gré des saisons, son décor champêtre, sa perspective et ses événements.

Douze gagnants verront leur photo publiée dans l'édition 2018 du calendrier municipal en plus de recevoir une reproduction imprimée de leur cliché ainsi qu'un chèque-cadeau d'un producteur de Saint-Joseph-du-Lac. L'auteur de la plus belle photo se méritera, quant à lui, un chèque-cadeau d'une valeur de 250 \$ à dépenser localement.

### Comment participer ?

Faites-nous parvenir vos photos en haute résolution et le formulaire de participation via le [www.sjdl.qc.ca/concours](http://www.sjdl.qc.ca/concours) ou encore par courriel à [communication@sjdl.qc.ca](mailto:communication@sjdl.qc.ca).

### Critères d'admissibilité :

- Le concours est ouvert aux résidents, visiteurs et amoureux de Saint-Joseph-du-Lac;
- Les photos soumises au concours doivent avoir été prises sur le territoire.

### Date limite de participation

31 octobre 2017

Tous les détails au [www.sjdl.qc.ca](http://www.sjdl.qc.ca)



# Réalisations du conseil

## LANCEMENT DU CONCOURS « MAISONS FLEURIES »

Inscrite au programme les Fleurons du Québec, la Municipalité organise, en 2017, un concours « Maisons fleuries », en collaboration avec son Comité horticole et l'entreprise joséphoise Pépinière Bouchard.

Dans le cadre de ce concours, vous êtes invités à égayer la façade de votre résidence ou de votre établissement en plantant avec beauté et style vos végétaux préférés, et ce, dans le but de fleurir notre belle municipalité.

Le concours est ouvert à tous, que vous ayez un vaste jardin ou une petite jardinière sous la fenêtre. Les gagnants honorés recevront un chèque-cadeau de la Pépinière Bouchard à l'occasion d'un événement de reconnaissance qui aura lieu en décembre. Alors, profitez des prochains mois pour planifier vos plates-bandes, potées fleuries, potagers et en mettre plein la vue pour la saison touristique 2017 de la municipalité!

Le concours « Maisons fleuries » se fera principalement sur Facebook, où les citoyens seront invités à publier une photo de leur aménagement paysager.

### Comment participer?

- 1) Inscrivez-vous à l'événement « Maisons fleuries de Saint-Joseph-du-Lac » sur Facebook.
- 2) Publiez une photo de votre aménagement paysager avant le 30 septembre.
- 3) Indiquez votre adresse sous l'une des photos ou écrivez-la en message privé sur la page Facebook de la municipalité

Si vous n'avez pas de compte Facebook, vous pouvez nous envoyer votre photo à l'adresse courriel : communication@sjdl.qc.ca

### 3 prix seront remis :

- Coup de cœur du conseil municipal **chèque-cadeau de 100 \$**
- Coup de cœur du Comité horticole **chèque-cadeau de 100 \$**
- Coup de cœur des Joséphois (ayant obtenu le plus grand nombre de « J'aime ») **chèque-cadeau de 100 \$**

### Critères de sélection :

- la beauté des aménagements floraux et paysagers
- la santé des végétaux
- l'aménagement écologique et durable
- l'entretien et la propreté des lieux

Tous les détails au [www.sjdl.qc.ca](http://www.sjdl.qc.ca)



## CRÉATION D'UN COMITÉ HORTICOLE

La Municipalité s'est engagée, depuis deux ans, dans un processus d'amélioration continue du cadre de vie. Toute la collectivité est ainsi appelée à se mobiliser et à réaliser des aménagements horticoles et paysagers originaux, dans une perspective de développement durable.

Le conseil municipal vient ainsi de mettre sur pied un Comité horticole dans le but de permettre aux citoyens de contribuer à la beauté et à l'embellissement du territoire en toute saison.

### Mission:

- formuler des recommandations au conseil municipal concernant toute action à prendre en matière d'embellissement horticole;
- promouvoir l'embellissement du territoire;
- sensibiliser la population à la protection du patrimoine;
- améliorer la qualité de vie des résidents en rendant la ville plus attrayante.

**Vous êtes intéressés à collaborer à la réalisation de la mosaïque, de plates-bandes dans les parcs de la municipalité ou encore à la Journée À chacun son arbre?**

Faites-nous part de votre candidature à l'adresse [info@sjdl.qc.ca](mailto:info@sjdl.qc.ca).



## ÉCO CENTRE

450 623-1072 | 4085, chemin d'Oka

### L'ÉCO CENTRE SERA OUVERT TOUS LES SAMEDIS DU MOIS D'AVRIL, ENTRE 9 H ET 13 H

À compter du 1<sup>er</sup> mai, l'établissement sera ouvert tous les mercredis de 16 h à 20 h ainsi que les samedis de 9 h à 16 h.

L'écocentre est un centre de récupération des matières résiduelles offrant aux citoyens un endroit où se départir gratuitement et de manière responsable de leurs produits de consommation et de leurs matériaux afin que ces derniers soient recyclés, réutilisés ou valorisés.

### QUELQUES RAPPELS À MÉMORISER...

**Matières et produits acceptés :**

- Produits dangereux (RDD)
- Pneus sans jante
- Matériel électronique
- Matériel informatique
- Matériaux de construction

La quantité de matériaux secs est maintenant limitée à 2 m<sup>3</sup> par visite et 10 visites par année par adresse. Des frais de 25\$/m<sup>3</sup> supplémentaire seront ensuite facturés.

• Matelas

Pour être valorisés à 100 %, ces derniers doivent cependant être le plus secs possible.

**Dépôts sauvages**

Les dépôts sauvages de rebuts sont interdits et passibles d'une amende. Nous collecterons vos matières avec plaisir pendant les heures d'ouverture.

**Vêtements**

Les vêtements ne sont plus acceptés à l'écocentre. Vous ne savez pas quoi en faire? Le Comité d'action sociale, ayant pignon sur rue au presbytère, est preneur! Infos: 450 473-2440.

**Point de dépôt**

Une fois acheminés à l'écocentre, les produits et matières deviennent la propriété de la Municipalité. En raison des données confidentielles qu'ils pourraient contenir ou de la gestion que cela nécessiterait sur les lieux, ces derniers ne peuvent en aucun cas être remis aux visiteurs.

## BRÛLURE BACTÉRIENNE

### Votre collaboration est essentielle pour enrayer l'épidémie

Pendant l'été 2016, une épidémie de brûlure bactérienne des pommiers a sévèrement affecté la majorité des vergers des Basses-Laurentides, dont la plupart se trouvent à Saint-Joseph-du-Lac. Rappelons que cette maladie bactérienne cause des pertes économiques importantes dans les vergers. La consommation de fruits de pommiers affectés n'a toutefois pas d'incidence sur la santé humaine.

Lorsqu'ils sont affectés par la maladie, les pommiers situés sur les terrains privés peuvent contaminer les vergers avoisinants dans un rayon de 5 km. Une ordonnance obligeant les propriétaires de végétaux sensibles à éliminer les symptômes de la maladie est d'ailleurs actuellement en vigueur sur le territoire. Votre collaboration est donc essentielle pour enrayer l'épidémie, en éliminant les branches affectées.

Pour en apprendre davantage sur la maladie et les moyens de lutte, vous pouvez consulter le dépliant sur la brûlure bactérienne à l'adresse suivante : [https://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Publications/Depliant\\_Brulure\\_Bacterienne.pdf](https://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Publications/Depliant_Brulure_Bacterienne.pdf).



## LE BAC BRUN, J'EMBARQUE

### RETOUR DE L'HORAIRE HEBDOMADAIRE

À compter du 1<sup>er</sup> avril prochain, les matières organiques seront à nouveau ramassées TOUTES LES SEMAINES, et ce, jusqu'au 1<sup>er</sup> décembre prochain.

En 2016, nous avons, ensemble, détourné 850 tonnes de matières organiques de l'enfouissement, soit 82 tonnes de plus qu'en 2015. Bravo pour vos efforts collectifs!

Beaucoup d'efforts restent toutefois à faire pour atteindre les objectifs de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles qui interdira l'enfouissement des matières organiques en 2020.

Pas à pas, nous sommes cependant sur la bonne voie dans le changement de nos habitudes et votre collaboration est essentielle, car chaque geste concret posé contribue à la sauvegarde de notre environnement, et ce, pour les générations actuelles et futures!

### RÉPARTITION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

#### Données 2016

- 47 % Déchets ultimes
- 20 % Matières recyclables
- 8 % Matières recevables à l'écocentre
- 24 % Matières organiques

- Souhaitée en 2020
- 4 % Déchets ultimes
- 37 % Matières recyclables
- 14 % Matières recevables à l'écocentre
- 45 % Matières organiques



## UN BAC PROPRE PAS À PEU PRÈS!

La hausse des températures au cours des prochaines semaines vous permettra, si les matières ont collé aux parois, de vider entièrement votre bac. Or, avant l'arrivée de la belle saison, votre bac pourrait avoir besoin d'un petit nettoyage. Une solution d'eau mélangée à un détergent doux ou à une petite quantité de vinaigre blanc peut suffire à la tâche et ainsi vous éviter les indésirables cet été!

Mais si l'idée de nettoyer vous-même votre bac vous répugne, sachez que l'entreprise lavobac, ayant pignon sur rue à Montréal, est spécialisée en nettoyage et désinfection des bacs roulants à domicile.

### Sur réservation.

INFORMATION :  
Lavobac 514 648-LAVO (5286)  
[www.lavobac.ca](http://www.lavobac.ca) | [info@lavobac.ca](mailto:info@lavobac.ca)

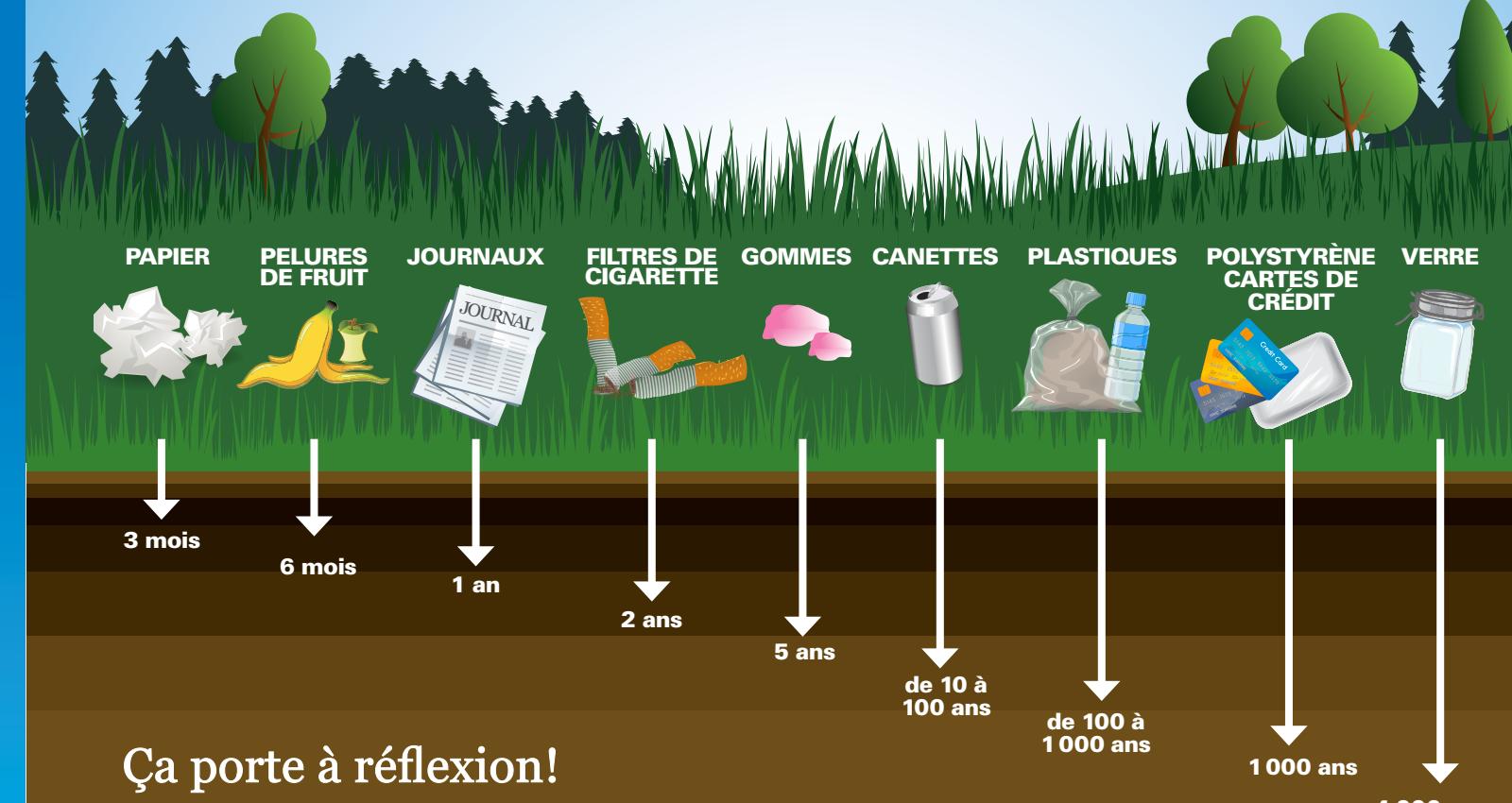
## HERBICYCLAGE

Le printemps est à nos portes et il est temps de sortir l'attrail pour préparer son terrain pour la belle saison. Pour vos surplus de résidus verts ce printemps, utilisez votre bac brun ou encore disposez-les sur votre terrain et déchiquetez-les à l'aide de votre tondeuse.

Il en résultera un excellent fertilisant naturel, ce qui vous aidera à avoir un potager, une plate-bande ou une pelouse en santé sans trop d'efforts!



## TEMPS DE DÉGRADATION DES DÉCHETS DANS LE SOL



Ça porte à réflexion!

## AIDE-MÉMOIRE DES MATIÈRES ACCEPTÉES DANS LE BAC BRUN

RÉSIDUS DE CUISINE
<ul style="list-style-type: none"> <li>Fruits et légumes</li> <li>Produits céréaliers</li> <li>Produits laitiers</li> <li>Viandes, volailles, poissons et fruits de mer</li> <li>Oeufs, noix, écailles</li> <li>Croustilles, condiments, épices, thé et café, etc.</li> </ul>

N'oubliez pas que les sacs de plastique sont interdits dans le bac brun. Vous pouvez cependant utiliser les sacs de papier à résidus verts.

RÉSIDUS DE JARDIN
<ul style="list-style-type: none"> <li>Plantes et mauvaises herbes</li> <li>Feuilles, chaume, paillis</li> <li>Brindilles et petites branches (max. 4 cm de diamètre par 30 cm de long)</li> <li>Gazon, etc.</li> </ul>



AUTRES MATIÈRES
<ul style="list-style-type: none"> <li>Nourriture pour animaux</li> <li>Papier, journaux ou cartons souillés d'aliments</li> <li>Essuie-tout et mouchoirs</li> <li>Sacs en papier</li> <li>Terre et sable (petites quantités)</li> <li>Cheveux, poils, plumes, etc.</li> </ul>



# Environnement

## COLLECTE DES MATIÈRES ENCOMBRANTES RECYCLABLES

— LE 25 AVRIL PROCHAIN

Plusieurs matières encombrantes se retrouvent dans nos poubelles du fait qu'elles sont difficilement transportables vers un lieu de valorisation. Afin d'assurer une meilleure gestion des matières résiduelles générées sur le territoire, la Municipalité proposera une fois de plus deux collectes des matières encombrantes cette année, la première ayant lieu le 25 avril prochain.

Cette collecte vise spécifiquement les matières encombrantes RECYCLABLES. On parle ainsi de matières trop volumineuses qui n'entrent pas dans le bac bleu et que vous n'êtes pas en mesure de transporter jusqu'à l'écocentre.

La Municipalité travaillant fort pour détourner un maximum de matières résiduelles des sites d'enfouissement, **le but de cette collecte a ainsi pour but d'acheminer ces objets de consommation volumineux vers un centre de tri qui s'occupera ensuite de les valoriser.**

### MATIÈRES ACCEPTÉES\*

- Meubles en mauvais état
- Divans et fauteuils en mauvais état
- Sommiers
- Bains, lavabo
- Toilettes
- Barbecues
- Chauffe-eau

\*Aucune autre matière ne sera acceptée lors de la collecte des matières encombrantes recyclables.



## RÉDUIRE À LA SOURCE

Saviez-vous que lorsque vous réduisez votre consommation et votre production de déchets, vous contribuez à diminuer les impacts économiques, sociaux et environnementaux de l'enfouissement et de l'incinération de matières résiduelles? C'est ce qu'on appelle la réduction à la source et c'est le premier et le plus important des 3R.

### POURQUOI ?

**C'est simple : le déchet qui pollue le moins est celui qu'on ne produit pas.**

### JE VEUX RÉDUIRE À LA SOURCE : COMMENT FAIRE ?

Pour réduire à la source, commencez par évaluer vos besoins : En ai-je vraiment besoin? » Existe-t-il d'autres moyens de me procurer ce bien, comme la location, l'emprunt, ou le seconde main ?

La clé, c'est d'éviter d'acheter des produits jetables, suremballés ou offerts en portions individuelles. C'est la meilleure façon de diminuer la quantité de matières produite.

### QUELQUES TRUCS À RETENIR...

#### Aliments :

Une des bonnes façons de réduire à la source c'est d'éviter le gaspillage alimentaire en planifiant vos repas à l'avance, en préparant vos menus en fonction du contenu de votre frigo et en n'achetant que la quantité requise.



#### Papier :

Réutilisez-le pour en faire des blocs-notes. Saviez-vous que le papier journal est très efficace en plus d'être écologique pour laver vos fenêtres?



#### Emballage :

Lors du magasinage, favorisez plutôt l'achat de produits en vrac ou peu emballés.

#### Boîte à lunch :

Utiliser des contenants réutilisables.



#### Produits jetables :

Pensez à des produits durables à utilisations multiples comme les rasoirs, les ustensiles, la vaisselle, etc.



## RAPPEL DES DATES IMPORTANTES

### NETTOYAGE DES RANGS

— samedi 6 mai

#### Joinnez-vous à nous!

À l'occasion du Jour de la Terre, la Municipalité convie une fois de plus la population et les associations à participer en grand nombre à l'activité de nettoyage des rangs le samedi 6 mai prochain, de 9 h à 11 h 30. Les membres du Comité consultatif en environnement (CCE) vous attendent à l'hôtel de ville à compter de 9 h. Pour vous inscrire, contacter le Service des travaux publics au 450 623-1072 poste 222 ou par courriel à [slapointe@sjdl.qc.ca](mailto:slapointe@sjdl.qc.ca), au plus tard le 28 avril à 12 h.

### ARBRESSENCE

— de la mi-mai à la mi-octobre

Vous avez des retailles de cèdre à recycler ? Arbressence se fera un plaisir de vous en débarrasser. Placez vos retailles de cèdre et vos petites branches en tas, dans des sacs ou des bacs accessibles à une remorque et contactez l'entreprise au 450 434-7512. Arbressence se rendra à votre adresse dans un délai de 48 heures.



### DÉCHIQUETAGE DES BRANCHES

— à compter du 8 mai

Pour vous départir de vos grosses branches d'arbres – 15 cm (6 po) de diamètre maximum – la Municipalité vous offre le service de déchiquetage les 2<sup>e</sup> et derniers lundis de mai à novembre inclusivement, à l'exception des mois de juin, juillet et octobre 2017. Pour connaître les dates exactes, référez-vous au calendrier municipal.

Pour obtenir ce service, vous devez vous inscrire auprès du Service des travaux publics au plus tard le jeudi précédent l'opération de déchiquetage en composant le 450 623-1072 poste 222.

#### Important

Le service de déchiquetage des branches est gratuit pour la première tranche de 30 minutes (valide une fois par adresse par période de 30 jours). Des frais de 50 \$ s'appliquent pour chaque tranche de 30 minutes additionnelles. Notez que le service ne peut être interrompu avant que toutes les branches n'aient été déchiquetées.



### COLLECTE DE PNEUS

— lundi 1<sup>er</sup> mai

Saviez-vous que les pneus, à la fin de leur durée de vie utile, deviennent de véritables pollueurs pour l'environnement? Il est donc important d'en disposer de manière responsable. Ainsi, comme à chaque année, la Municipalité procédera à une collecte des vieux pneus sur le territoire ce printemps. Nous vous invitons donc à placer vos pneus, sans jante, en bordure de la route après 18 h la veille de la collecte ou avant 7 h le matin même. Sachez que les vieux pneus sont également recyclés en tout temps à l'écocentre.

### VENTES-DÉBARRAS

— du 20 au 22 mai

Les ventes-débarras seront permises entre 9 h et 17 h durant la fin de semaine de la fête des Patriotes, soit du 20 au 22 mai. Notez qu'aucun affichage sur la voie publique n'est autorisé et qu'aucun objet ne doit être placé à moins de trois mètres des voies de circulation.

### FONDS ÉCO IGA

— jeudi 18 mai

Le programme Clé en main du Fonds Éco IGA est reconduit. Voilà votre chance de vous procurer, le jeudi 18 mai, entre 16 h et 19 h, au IGA Extra Lamoureux, un composteur domestique ou un baril récupérateur d'eau de pluie au coût de 30 \$. Inscrivez-vous en ligne au [www.fondsecoiga.org](http://www.fondsecoiga.org) à compter du 20 mars prochain.

## CONSTRUIRE UNE REMISE DE JARDIN

La construction d'une remise de jardin fait partie de vos projets ce printemps ou cet été? Il est essentiel que vous preniez connaissance des normes à respecter sur le territoire joséphois.

Pour réaliser ce type de construction, sachez tout d'abord qu'il est obligatoire d'obtenir un permis de construction du Service de l'urbanisme.

### Demande de permis

Pour faire une demande de permis de construction d'une remise de jardin, vous devrez avoir en main plusieurs documents :

- une copie de votre plan de construction à l'échelle
- une copie du plan d'implantation à l'échelle du projet
- la description des matériaux de revêtement extérieur et du type de fondation

### Emplacement :

Pour ce qui a trait à l'implantation d'une remise de jardin sur votre terrain, certaines distances doivent être respectées telles qu'illustrées, et ce, selon que votre terrain soit en angle ou non.

**Notez que les bâtiments accessoires à toit plat ne sont pas autorisés sur le territoire joséphois**

### Matériaux de finition

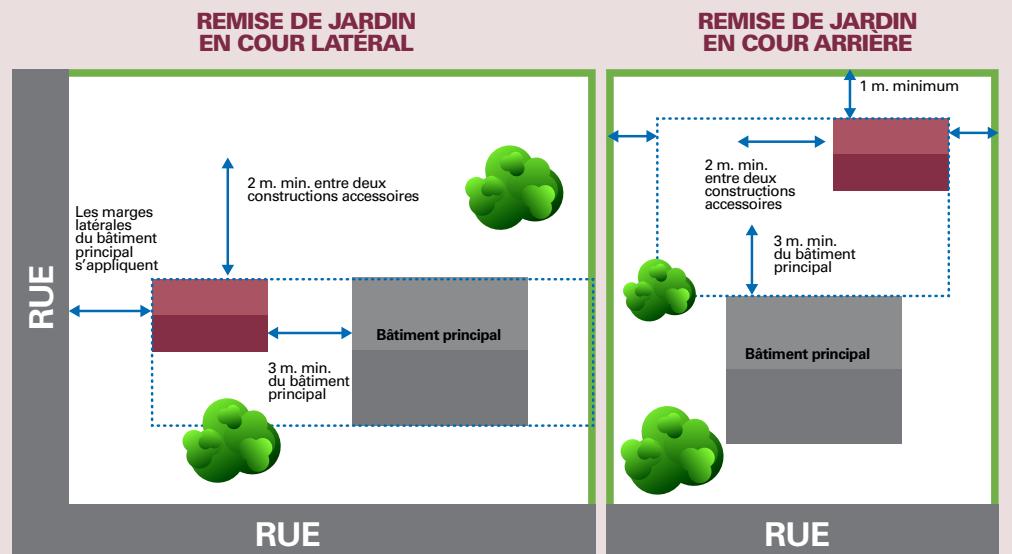
Il est par ailleurs important que les matériaux de finition extérieure de la remise s'harmonisent avec ceux du bâtiment principal. Sachez qu'un maximum de deux types de matériaux est autorisé.

### Dimensions

Enfin, la dimension maximale de la remise est déterminée en fonction de la superficie totale de votre terrain. L'ensemble de toutes les constructions accessoires érigées sur votre terrain ne doit cependant pas excéder 20 % de la superficie totale de votre cour arrière. La hauteur maximale de la remise ne peut par ailleurs excéder 3,70 m (12 pi).

SUPERFICIE DU TERRAIN	DIMENSION MAXIMALE DE LA REMISE
1 499 m <sup>2</sup> et moins	20 m <sup>2</sup> (215 pi <sup>2</sup> )
1 500 m <sup>2</sup> à 2 999 m <sup>2</sup>	25 m <sup>2</sup> (269 pi <sup>2</sup> )
3 000 m <sup>2</sup> à 3 999 m <sup>2</sup>	28 m <sup>2</sup> (301 pi <sup>2</sup> )
4 000 m <sup>2</sup> et plus	33 m <sup>2</sup> (355 pi <sup>2</sup> )

Pour plus d'informations, contactez le Service de l'urbanisme au 450 623-1072.



## Travaux publics NETTOYAGE PRINTANIER

Dans le cadre du nettoyage printanier annuel, la Municipalité procédera, en avril, au balayage des rues et des stationnements afin de ramasser les petites pierres et les débris qui se sont accumulés au cours de l'hiver et qui pourraient constituer un danger pour la circulation, les piétons et les cyclistes.

En tant que citoyens, vous pouvez contribuer à l'embellissement de votre quartier en balayant, selon les dates du passage

du balai mécanique, le sable et la pierre en bordure de la rue. **Vous êtes toutefois priés d'éviter de faire des tas, lesquels ne pourront être récupérés par la machinerie.**

Soucieuse de bien vous servir, la Municipalité compte effectuer ses opérations de nettoyage sur une période de deux semaines afin d'atténuer les répercussions sur les résidents et les commerçants.

## NOUVEAU CARDIO JOGGING initiation

p. 16

## JOURNÉE NATIONALE DU SPORT ET DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE

Séance de Cardio Musculation et Vitalité en plein air le samedi 6 mai

p. 18

À surveillez dans la prochaine édition

## NOUVEAU CAMP DE JOUR DESTINÉ AUX ENFANTS DE 4 ET 5 ANS



# MODALITÉS D'INSCRIPTION

## QUAND S'INSCRIRE ?



Du 27 au 31 mars 2017

De 8 h jusqu'à l'heure de fermeture des bureaux municipaux.

**LES COURS DÉBUTENT LE 8 AVRIL 2017**

AUCUN REMBOURSEMENT NE SERA EFFECTUÉ APRÈS LE DÉBUT DES COURS, SOUS AUCUNE CONSIDÉRATION, SAUF SUR PRÉSENTATION D'UN BILLET MÉDICAL.

## COMMENT S'INSCRIRE?

### En ligne

- Rendez-vous dans la section « Loisirs » du [www.sjdl.qc.ca](http://www.sjdl.qc.ca) et cliquez sur « Inscription en ligne ». Suivez les instructions qui s'affichent à l'écran pour vous connecter à votre compte Sport-Plus et vous inscrire aux activités de loisir. Si vous n'avez pas de compte, cliquez sur « Créez mon dossier famille ou membre » afin de vous en créer un.
- Si vous avez déjà procédé à une inscription, mais que vous n'avez pas de code d'utilisateur, contactez le Service des loisirs afin d'en obtenir un.

### En personne

- Pour accélérer le processus d'inscription sur place, créez votre compte Sport-Plus en ligne avant de vous présenter à nos bureaux.

### Inscriptions des non-résidents

- Un montant de 30 \$ sera ajouté au coût de l'activité.

## RABAIS DE 25%

Un rabais s'applique lorsque vous inscrivez plus d'une personne de la même famille résidant à la même adresse ou lorsque vous inscrivez une même personne à plus d'une activité. Débouchez les frais d'inscription les plus élevés et obtenez un rabais de 25 % sur les frais d'inscription à toutes les activités subséquentes.  
**Ne s'applique pas aux non-résidents.**

## MODES DE PAIEMENT ACCEPTÉS

- Carte de crédit
- Argent comptant
- Carte de débit
- Chèque (Le chèque doit être émis à l'ordre de la Municipalité de Saint-Joseph-du-Lac. Des frais de 25 \$ seront facturés pour les chèques sans fonds).

Des frais de retard de 20 \$ seront appliqués pour toute inscription faite après la date limite.  
Aucune inscription après la première semaine de cours.

## REÇUS ET RELEVÉS 24

Les reçus pour l'inscription d'un enfant de moins de 16 ans à des activités physiques ou artistiques et les relevés 24 pour le camp de jour sont disponibles en ligne via votre compte Sport-Plus. Pour visualiser et imprimer ces documents qui pourraient vous donner droit à des crédits d'impôt, vous devez avoir fourni un numéro d'assurance sociale valide.

## REMBOURSEMENT DES FRAIS DE NON-RÉSIDENTS

Les frais supplémentaires de non-résidents payés lors de l'inscription à des activités sportives non offertes par la Municipalité de Saint-Joseph-du-Lac du fait qu'elle ne possède pas les infrastructures nécessaires (piscine, aréna, etc.) sont remboursés jusqu'à concurrence de 200 \$ par enfant de moins de 18 ans et **maintenant jusqu'à 800 \$** par famille par année.

Pour réclamer votre remboursement, remplissez le formulaire disponible en ligne et retournez-le, accompagné des pièces justificatives nécessaires, au Service des loisirs, et ce, au plus tard le 1<sup>er</sup> novembre de l'année au cours de laquelle les frais ont été payés. Notez que les frais reliés à un programme « sport-études » offert par une école et que ceux découlant d'activités libres (bain, golf, patin, ski, etc.) ne sont pas admissibles.

# ACTIVITÉS JEUNESSE

CLIENTÈLE	LIEU	HORAIRE	DURÉE	COÛT
-----------	------	---------	-------	------

### Gardien averti | Professeure : France Joannette

Ce cours de huit heures présente les techniques de secourisme de base et les compétences nécessaires pour prendre soin des enfants. Il s'adresse aux jeunes de 11 à 15 ans. Les participants apprennent à s'occuper d'enfants plus jeunes qu'eux, à prévenir les urgences et à y répondre. Le coût comprend la formation, le manuel et la trousse de premiers soins. Apportez votre lunch.

11 ans et +	PAVILLON JEAN-CLAUDE-BRUNET	Le samedi 29 avril de 8 h 30 à 16 h 30	8 heures	45 \$
-------------	-----------------------------	--	----------	-------

### Sportball, L'ABC du sport | Par Sportball Rive-Nord

Cours offrant une grande variété de programmes multisports conçus pour enseigner aux enfants les habiletés motrices dont ils ont besoin pour participer activement au jeu, entre autres, l'équilibre, l'endurance, la force, la synchronisation et la coordination.

16 à 26 mois (avec parent)	ÉCOLE ROSE-DES-VENTS	Samedi de 9 h à 9 h 45	6 semaines	90 \$
2 à 3 ans (avec parent)	ÉCOLE ROSE-DES-VENTS	Samedi de 10 h à 10 h 45	6 semaines	90 \$
4 à 6 ans (sans parent)	ÉCOLE ROSE-DES-VENTS	Samedi de 11 h à 12 h	6 semaines	90 \$

### Multiactivités | Professeurs: Pommette et Nacho

Les enfants sont invités à venir s'amuser dans diverses activités. Ils pourront, de concert avec les animateurs, choisir l'activité de leur choix chaque semaine. C'est une soirée pour vous les jeunes!

5 à 12 ans	ÉCOLE ROSE-DES-VENTS	Vendredi de 18 h 30 à 20 h	10 semaines	50 \$
------------	----------------------	----------------------------	-------------	-------



# ACTIVITÉS MULTIÂGES

CLIENTÈLE	LIEU	HORAIRE	DURÉE	COÛT
-----------	------	---------	-------	------

## Cardio Jogging – initiation | Cardio Plein-Air

Jogger, ça semble si simple! Contrairement à ce que trop de gens croient, la course à pied requiert un certain encadrement, un entraînement spécifique ainsi qu'une bonne technique. Afin de minimiser le risque de blessures et de maximiser la progression des coureurs, Cardio Plein Air a conçu le programme Cardio Jogging. C'est un entraînement progressif avec intervalles chaque semaine pour assurer une progression constante et motivante, sous l'oeil avisé d'un entraîneur certifié qui corrige et conseille chaque participant.

**DÉBUT DES COURS LE JEUDI 20 AVRIL**

15 ans et +	LIEU DE DÉPART : PARC JACQUES-PAQUIN	Jeudi de 19 h à 20 h	8 semaines	70 \$
-------------	--------------------------------------	----------------------	------------	-------

## Badminton libre

Période de badminton libre (en rotation sur les trois terrains). Apportez votre matériel.

15 ans et +	ÉCOLE ROSE-DES-VENTS	Mercredi de 20 h 15 à 22 h 30	12 avril au 14 juin	25 \$
-------------	----------------------	-------------------------------	---------------------	-------

## Yoga | Professeure : Sophie Tchang

À l'aide d'exercices de posture et de respiration, développez votre souplesse et maintenez la forme physique tout en libérant vos tensions.

15 ans et +	PAVILLON JEAN-CLAUDE-BRUNET	Lundi de 20 h à 21 h 30	10 semaines	60 \$
15 ans et +	PAVILLON JEAN-CLAUDE-BRUNET	Mercredi de 13 h 30 à 15 h	10 semaines	60 \$
15 ans et +	PAVILLON JEAN-CLAUDE-BRUNET	Vendredi de 13 h à 14 h 30	10 semaines	60 \$

## Pilates | Professeure : Gabrielle Danvoye

La méthode d'entraînement Pilates privilégie une approche douce et globale qui vous permettra de renforcer vos muscles, d'améliorer votre flexibilité et votre posture tout en réduisant votre niveau de stress. Par le biais de ce cours, vous apprendrez aussi à mieux connaître votre corps. Les exercices proposés pourraient également vous aider à soulager certaines douleurs.

15 ans et +	PAVILLON JEAN-CLAUDE-BRUNET	Mardi de 19 h à 20 h	10 semaines	60 \$
15 ans et +	PAVILLON JEAN-CLAUDE-BRUNET	Mardi de 20 h à 21 h	10 semaines	60 \$

## Pilates et étirements | Professeure : Gabrielle Danvoye

Cours proposant une série d'étirements et d'exercices de Pilates.

15 ans et +	PAVILLON JEAN-CLAUDE-BRUNET	Lundi de 11 h à 12 h	10 semaines	60 \$
-------------	-----------------------------	----------------------	-------------	-------

CLIENTÈLE	LIEU	HORAIRE	DURÉE	COÛT
-----------	------	---------	-------	------

## Mise en forme | Professeure : Sophie Tchang

Entraînement cardio-vasculaire et musculaire avec intervalles de step.

15 ans et +	PAVILLON JEAN-CLAUDE-BRUNET	Jeudi de 20 h à 21 h 30	10 semaines	60 \$
-------------	-----------------------------	-------------------------	-------------	-------

## Zumba® fitness | Professeure : Josée Lusignan

Entraînez-vous sur des rythmes latins et faites partie de la vague exotique en conditionnement physique. Venez faire la fête durant cette séance de remise en forme!

15 ans et +	ÉCOLE ROSE-DES-VENTS	Lundi de 20 h 15 à 21 h 15	10 semaines	60 \$
15 ans et +	ÉCOLE ROSE-DES-VENTS	Mercredi de 19 h à 20 h	10 semaines	60 \$

# ACTIVITÉS 50 ANS ET PLUS

## Mise en forme | Professeure : Sophie Tchang

Adapté au besoin des personnes âgées de 50 ans et plus, ce cours offre une variété d'exercices qui sauront vous plaire. Étirements, aérobie, tonus... voici une combinaison gagnante pour se remettre en forme.

50 ans et +	PAVILLON JEAN-CLAUDE-BRUNET	Mardi de 14 h 30 à 15 h 30	10 semaines	60 \$
50 ans et +	PAVILLON JEAN-CLAUDE-BRUNET	Vendredi de 12 h à 13 h	10 semaines	60 \$

## Zumba® Gold | Professeure : Josée Lusignan

Cette version de la Zumba® est un programme d'entraînement physique combinant des éléments d'aérobie et des mouvements de danses latines sur un rythme plus doux, moins rapide et sans saut. Plaisir garanti !

50 ans et +	ÉCOLE ROSE-DES-VENTS	Lundi de 19 h à 20 h	10 semaines	60 \$
-------------	----------------------	----------------------	-------------	-------



## SÉANCE EN PLEIN AIR DE CARDIO MUSCULATION ET VITALITÉ

- LE 6 MAI

Dans le cadre de la Journée nationale du sport et de l'activité physique, le Service des loisirs, de la culture et du tourisme invite la population à participer en grand nombre à une séance en plein air de Cardio Musculation et Vitalité, le samedi 6 mai prochain, de 10 h à 11 h. Venez donc vous amuser et dépenser votre surplus d'énergie avec nous au parc Jacques-Paquin !

**La Journée nationale du sport et de l'activité physique est l'occasion de découvrir ou de redécouvrir le plaisir de bouger, de faire du sport et de pratiquer des activités physiques en tout genre et en tout lieu, que ce soit à des fins utilitaires ou pendant les temps libres.**

Le jeudi 4 mai et les 10 jours suivants, la Municipalité vous encourage ainsi à pédaler, à marcher, à patiner, à sauter, à danser et, surtout, à courir la chance de devenir active pour la vie !

## SESSION D'ÉTÉ ET CAMP DE JOUR

Surveillez l'édition estivale du bulletin municipal qui paraîtra en mai pour tous les détails relatifs au camp de jour 2017, aux activités de loisirs et aux événements qui vous seront offerts cet été.

Le site Internet de la Municipalité présente également une foule de renseignements pertinents. Rendez-vous à la section Loisirs.

**À surveiller:** camp de jour destiné aux 4 et 5 ans

## DÉFI SANTÉ SAINT-JOSEPH-DU-LAC SE MET AU DÉFI

Inscrivez-vous! Mettez vous aussi votre santé en priorité ! Le Défi Santé, c'est poser des gestes simples pendant 6 semaines, du 30 mars au 10 mai, pour atteindre 3 objectifs :



Manger au moins 5 portions de fruits et légumes par jour



Bouger au moins 30 minutes par jour. Et pour les jeunes, c'est au moins 60 !



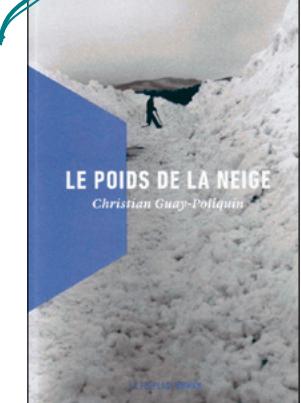
Favoriser son sommeil chaque jour

Ces 3 objectifs représentent des habitudes de vie gagnantes qui favorisent une meilleure santé physique et mentale et qui contribuent à prévenir certaines maladies chroniques, dont le diabète et les maladies du cœur. [www.defisante.ca](http://www.defisante.ca)

## SUGGESTION DE LECTURE

### LE POIDS DE LA NEIGE Christian Guay-Poliquin

Dans une véranda cousue de courants d'air, en retrait d'un village sans électricité, s'organise la vie de Matthias et d'un homme accidenté qui lui a été confié juste avant l'hiver. Telle a été l'entente : le vieil homme assurera la remise du plus jeune en échange de bois de chauffage, de vivres et, surtout, d'une place dans le convoi qui partira pour la ville au printemps. Les centimètres de neige s'accumulent et chaque journée apporte son lot de défis. Près du poêle à bois, les deux individus tissent laborieusement leur complicité au gré des conversations et des visites de Joseph, Jonas, Jean, Jude, José et de la belle Maria. Les rumeurs du village pénètrent dans les méandres du décor, l'hiver pèse, la tension est palpable. Tiendront-ils le coup ?



## SONDAGE SUR LES SERVICES DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

La Municipalité sollicite votre participation à un bref sondage qui a pour but de mieux connaître vos besoins et d'améliorer les services offerts à la bibliothèque. Rendez-vous sur le site Internet [www.sjdl.qc.ca](http://www.sjdl.qc.ca).

Nous vous remercions à l'avance de votre participation.

## CONFÉRENCE À NE PAS MANQUER PAPA LECTEUR : PARCE QUE CE N'EST PAS QU'UNE HISTOIRE DE MAMAN!

Présentée par Olivier Lalonde • Mercredi 19 avril à 19 h  
Inscriptions à la bibliothèque

Une conférence mettant en évidence le rôle important et unique que peuvent avoir les parents, notamment les papas, dans l'éveil et l'intérêt à la lecture des enfants. Présentation des avantages de la vision paternelle pour une approche différente de la lecture aux enfants, trop souvent attribués par défaut uniquement à maman. Des albums coups de coeur seront présentés ayant pour but de démontrer la diversité des genres et l'existence d'oeuvres riches et innovatrices en littérature jeunesse.



## LES ACTIVITÉS DE VOTRE BIBLIOTHÈQUE

Inscriptions obligatoires 450 623-7833

### L'HEURE DU CONTE

Activité conçue pour faire découvrir le goût de la lecture aux enfants de 3 à 6 ans.

### Prochaines dates :

- Samedi 8 avril (9 h 15)
- Samedi 13 mai (9 h 15)

### CLUBS DE LECTURE

#### JEUNES – 8 À 12 ANS

Venez écouter des extraits de livres afin de découvrir de nouveaux romans.

### Prochaines dates :

- Mercredi 5 avril (18 h 15)
- Mercredi 3 mai (18 h 15)

#### ADOS – 13 À 17 ANS

Tu aimes la lecture? Viens partager tes livres coups de coeur avec nous.

### Prochaines dates :

- Lundi 24 avril (18 h 15)
- Lundi 29 mai (18 h 15)

### NOUVELLE FORMULE!

## SOIRÉES DÉCOUVERTES DE JEUX DE SOCIÉTÉ

Chaque mois, de nouveaux jeux vous seront présentés. Le dernier jeudi du mois.

## NOUVEAUTÉ! COURS PERSONNALISÉS SUR LES RESSOURCES NUMÉRIQUES

Sur rendez-vous, choisissez les volets qui vous intéressent :

- Gestion de votre dossier : réservation, renouvellement de prêt
- Recherche dans le catalogue
- Prêt entre bibliothèques
- Livres numériques
- Revues numériques
- Application Bookmyne
- Cours en ligne

## FEUX D'AMBIANCE

### Conseils pour éviter que votre feu devienne une nuisance

Le plaisir de faire un feu de foyer à l'extérieur ne doit jamais nuire au bien-être de votre entourage, notamment par la fumée. La tenue d'un feu en plein air dans une cour privée résidentielle peut ainsi être suspendue lorsque l'activité fait l'objet d'une plainte ou que la fumée émanant de ce feu constitue une nuisance pour le voisinage, et ce, même si l'installation est réglementaire. Afin d'éviter de contrevenir à la réglementation, voici quelques conseils à se remémorer :

- utilisez une bonne qualité de bois;
- ne brûlez pas de résidus verts, de matériaux de construction ou autres matières combustibles (pneus, plastique, etc.);
- vérifiez la direction et l'intensité du vent.

**Notez que des frais pourraient être facturés aux propriétaires qui enfreignent la réglementation et qui, par leurs actions irresponsables, entraînent le déplacement des pompiers.**

### INDICE D'INFLAMMABILITÉ DE LA SOPFEU

Avant d'allumer un feu d'ambiance, nous vous invitons par ailleurs à consulter l'indice d'inflammabilité de la SOPFEU, lequel vous informe sur les mesures préventives en vigueur.

Validées quotidiennement à 9 h et 15 h, les cartes interactives de la SOPFEU donnent un visuel sur la situation en forêt au Québec. Que ce soit le danger d'incendie, la carte des incendies, les mesures préventives ou des intensités, celles-ci vous donneront l'heure juste sur les conditions forestières actuelles et sur les interdictions de faire des feux à ciel ouvert dans chacune des régions du Québec. Ces informations sont disponibles sur le site Internet de la SOPFEU au [www.spfeu.qc.ca](http://www.spfeu.qc.ca).



### Consultez-le régulièrement!

À compter d'avril prochain, la Municipalité diffusera toutefois sur son site Internet, sa page Facebook, ainsi que sur le panneau électronique de la municipalité les avis et levées d'interdiction de faire des feux sur le territoire.

### Soyez attentifs!



Credit photo : Photographie EL

## GARDE EXTERNE

La population peut compter sur les services de cinq pompiers de garde en fonction 24 heures par jour, sept jours par semaine

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier dernier, un nouveau modèle de garde externe a été introduit au sein du Service de sécurité incendie de Saint-Joseph-du-Lac. L'objectif, en conformité avec le schéma de couverture de risque de la MRC de Deux-Montagnes, vise à s'assurer du respect des délais d'intervention et de la force de frappe nécessaire lors d'intervention en situation d'urgence.

Ainsi, chacune des équipes de pompiers à temps partiel doit assurer une semaine de garde selon un calendrier établi. Au cours de sa semaine de garde, l'équipe de soir est en disponibilité de 18 h à 5 h tous les jours, y compris les fins de semaine. Quant à l'équipe de jour, elle assure la garde de 5 h à 17 h 59, tous les jours au cours de sa semaine de garde pour gérer rapidement les appels d'urgence. Si un incendie se déclare dans un bâtiment, ce sont alors les 20 sapeurs-pompiers du service qui sont appelés au devoir.

## Babillard communautaire

## MESSAGES MUNICIPAUX

### AVRIL : MOIS DE LA JONQUILLE

Dans le cadre du Mois de la jonquille, le conseil municipal de Saint-Joseph-du-Lac participera au vaste mouvement de solidarité lancé par la Société canadienne du cancer (SCC) visant à changer le cours des choses et aider des dizaines de milliers de Québécois dans leur combat.

« Soutenir les activités du Mois de la jonquille, c'est se montrer solidaire envers les proches touchés par la maladie, affirmer son appartenance à un groupe de citoyens qui lutte contre le cancer et unir sa voix à celle de la SCC pour dire que nous sommes avec vous contre les cancers. Pour la vie! », a mentionné le maire de Saint-Joseph-du-Lac, M. Benoit Proulx.

La jonquille étant le symbole de vie de la SCC dans la lutte courageuse contre le cancer, une centaine de jonquilles ornera la réception de l'hôtel de ville à compter du 29 mars prochain. Les conseillers municipaux porteront également le jaune lors de la séance du 3 avril.

Participez vous aussi à la lutte contre le cancer en achetant une jonquille. L'argent recueilli durant le Mois de la jonquille aide les personnes de la région qui sont touchées par le cancer ainsi que leurs familles.



### PAIEMENT DES TAXES MUNICIPALES

N'oubliez pas d'acquitter les versements de vos taxes municipales avant l'échéance prévue. Pour plus d'informations, consultez le [www.sjdl.qc.ca](http://www.sjdl.qc.ca).

2<sup>e</sup> versement : 13 mai  
3<sup>e</sup> versement : 13 juillet

### BÉNÉVOLES RECHERCHÉS

Vous aimeriez vous impliquer au sein de votre municipalité? Vous avez du temps libre? Des compétences à partager? De l'enthousiasme à insuffler? La Municipalité de Saint-Joseph-du-Lac est à la recherche de bénévoles afin de répondre à des besoins ponctuels dans l'organisation d'événements sportifs, culturel ou communautaire.

Faites-nous part de votre intérêt à l'adresse [info@sjdl.qc.ca](mailto:info@sjdl.qc.ca)

### PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE À LA JEUNESSE – ÉLITE SPORTIVE ET CULTURELLE

Des jeunes sportifs talentueux, il y en a beaucoup à Saint-Joseph-du-Lac. Pensons notamment aux trois jeunes qui se sont mérité une place aux Jeux du Québec à Alma du 24 février au 4 mars dernier pour représenter la région des Laurentides : Laurence Letendre (patinage de vitesse), Benjamin Dubeault (hockey) et Jean-Christophe Paquette (taekwondo).

Afin de reconnaître le talent des jeunes athlètes, mais aussi des jeunes artistes de Saint-Joseph-du-Lac qui se démarquent dans leur discipline, la Municipalité a mis en place, il y a quelques années, une Politique d'aide financière à la jeunesse – Élite sportive et culturelle.

Cette dernière se veut un moyen de soutenir financièrement ces jeunes dans la poursuite de leurs activités et plus particulièrement lors de participation à des activités de représentation, à des compétitions ou à des événements à caractère régional, provincial ou international.

Dépendamment du niveau de compétition dans lequel l'athlète ou l'artiste fait sa demande, un montant d'aide financière pouvant aller jusqu'à 300 \$ pourrait lui être accordé.

### RÉCUPÉRATION ET REVALORISATION DES RETAILLES DE CÈDRES

Saviez-vous qu'une entente existe entre la Municipalité de Saint-Joseph-du-Lac et la compagnie Arbressence pour un service de collecte des retailles de cèdres sur le territoire?

Selon les données récoltées en 2016, Saint-Joseph-du-Lac se classe d'ailleurs au 2<sup>e</sup> rang d'utilisation du service parmi les 14 municipalités participantes avec 26,04 tonnes de cèdres revalorisées. Il faut se féliciter de notre conscience environnementale. Continuez à faire appel à Arbressence pour vos retailles de cèdres.



### FERMETURE DES BUREAUX MUNICIPAUX

#### Pâques

Les vendredi 14 et lundi 17 avril

#### Journée nationale des patriotes

Le lundi 22 mai

#### Fête nationale du Québec

Le lundi 26 juin

#### Fête du Canada

Le lundi 3 juillet

#### Vacances de la construction

Du lundi 24 juillet au vendredi 4 août

# Babillard communautaire

## PLACE À LA COLLECTIVITÉ

### MATINÉES MÈRES-ENFANTS DEUX-MONTAGNES

#### À venir :

**24 MARS** : tai-chi

**31 MARS** : Causerie « Échangeons nos recettes coups de coeur »

**7 AVRIL** : Fabrication de savons

INFORMATIONS : 514 473-6593 ou matineesme@gmail.com

Facebook@matineesME

### CENTRE MARIE-ÈVE

(232, rue Féré, Saint-Eustache)

Vous êtes maman ? Vous avez un enfant entre 12 et 18 mois ? Vous habitez dans la MRC Deux-Montagnes ou Mirabel Sud? Venez échanger avec d'autres mamans dans le cadre de nos ateliers 12-18 mois le mardi de 13 h 30 à 15 h 30. Vous aborderez des sujets comme les difficultés rencontrées comme parent, le développement de l'enfant, les finances personnelles, la sexualité de l'enfant et plusieurs autres! Les ateliers se déroulent au Centre Marie-Ève, situé au 232 rue Fére à St-Eustache. Inscription nécessaire pour la session. Possibilité de transport si vous n'avez pas de voiture. Halte-garderie sur place. Tous nos services sont gratuits !

INFORMATIONS :  
450 491-1494 | centremarieeve.ca

### ASSOCIATION DE BASE-BALL MINEUR DU LAC DES DEUX-MONTAGNES

Les inscriptions pour la nouvelle saison de baseball 2017 sont maintenant ouvertes. Que vous ayez de l'expérience ou non, nous avons une place pour vous. Il vous suffit de remplir le formulaire d'inscription sur notre site : [www.abmldm.com](http://www.abmldm.com).

INFORMATIONS :  
cardinals.abmldm@outlook.com

### COOPÉRATIVE RÉGIONALE DE SOLIDARITÉ-SANTÉ DE SAINT-PLACIDE

La coopérative de solidarité-santé de Saint-Placide a vu le jour en juin 2015, elle a donc 20 mois d'existence, ce qui est très peu pour une coopérative. L'objectif premier de cette coopérative est d'amener à Saint-Placide au moins un médecin et une infirmière pour répondre aux besoins de consultation médicale de la population des environs. Le défi est grand.

Récemment le conseil d'administration a décidé de mettre sur pied des services liés à la santé des citoyens. Nous sommes en contact avec une infirmière qui effectuerait des prélèvements, un ostéopathe et une spécialiste en soins de pieds. Un projet de jardin communautaire prend sérieusement forme avec la collaboration de l'école de l'Amitié et verra le jour au printemps.

Tous ces services non seulement vous seront utiles, mais donneront vie à la coopérative ce qui pourrait, nous l'espérons, attirer l'attention d'un médecin.

Pour ce faire les membres du conseil d'administration mettent les bouchées doubles et espèrent, en renfort, la venue de bénévoles intéressés par ces projets.

Par ailleurs, le nombre de 120 membres est nettement inférieur au nombre de 1000 qui rend viable une coopérative de santé. Les frais d'adhésion sont maintenant de 20 \$ remboursables au besoin : aucune raison de ne pas s'inscrire. Venez grandir les rangs des citoyens qui participent au développement de leur région.

INFORMATIONS :  
450 412-0687 | coopsantesaintplacide@gmail.com | 77, 2<sup>e</sup> av. Saint-Placide

### COMITÉ D'ACTION SOCIALE DE SAINT-JOSEPH-DU-LAC

(Presbytère : 1 028 A, chemin Principal)

Le Comité d'action sociale est à la recherche de nouveaux bénévoles pour l'aider à accomplir sa mission qui consiste à venir en aide aux Joséphois et Joséphaises dans le besoin. Pour toutes informations relatives aux activités du Comité, contactez l'organisme.

#### Les activités à venir:

- **Assemblée générale annuelle** : mercredi 17 mai à 19 h 15 au presbytère
- **Bazar du printemps** : Vendredi 19 mai, de 8 h à 16 h
- **Vente d'articles usagers et de vêtements** : les vendredis de 8 h à 15 h
- **Distribution de soupe** : les vendredis de 11 h à 13 h
- **Distribution de paniers de nourriture** : communiquer avec l'organisme.

INFORMATIONS : 450 473-2440

### COMMISSION SCOLAIRE DE LA SEIGNEURIE-DES-MILLE-ILES

La Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles est à la recherche de talents dans différentes classes d'emplois. Nous vous invitons à consulter la section « Carrière » du site internet au [www.cssmi.qc.ca](http://www.cssmi.qc.ca) afin de postuler.

INFORMATIONS :  
450 974-7000 poste 2841 | [www.cssmi.qc.ca](http://www.cssmi.qc.ca)

### CLUB DE L'ÂGE D'OR DE SAINT-JOSEPH-DU-LAC

Carte de membre annuelle disponible au coût de 5 \$.

#### À venir :

**2 AVRIL** : Whist militaire à la salle municipale (13 h 30)

**6 AVRIL** : Dîner des sucres à la Cabane à sucre Lalande (12 h)

**27 MAI** : Soirée dansante à la salle municipale (19 h)

**1<sup>er</sup> JUILLET** : Souper méchoui de l'Interclub au Chalet du Ruisseau (18 h)

**12 AOÛT** : Épluchette de l'Interclub au Chalet du Ruisseau

INFORMATIONS : 450 735-3400

### CERCLE DE FERMIÈRES DE SAINT-JOSEPH-DU-LAC

Le Cercle de Fermières Saint-Joseph-du-Lac est présent depuis 45 ans.

#### Réunion mensuelle le 2<sup>e</sup> mercredi du mois à 19 h à la salle municipale.

Deux ateliers par semaine au 959, chemin Principal – tricot, crochet, bricolage, etc.

#### Première rencontre gratuite

**Expo-vente annuelle**, le 29 avril 2017 de 10 h à 16 h à la salle municipale. Tirage d'un beau panier de produits d'artisanat fabriqués par nos membres.

INFORMATIONS : Sylvie Racine 450-623-4567 | [mmesracine@gmail.com](mailto:mmesracine@gmail.com)

### COMITÉ D'AIDE ALIMENTAIRE DES PATRIOTES (CAAP) DE SAINT-JOSEPH-DU-LAC

Le Comité d'aide alimentaire des patriotes est la recherche de personnes ayant de l'entre-gent et du dynamisme afin de nous aider lors de la Grande Collecte de Moisson Laurentides les 28 et 29 avril prochains. Si vous possédez ces qualités et que vous avez envie de vous impliquer afin de réduire l'insécurité alimentaire, contactez Marie-Pier Aubin, directrice. Au plaisir!

INFORMATIONS : 450 472-9469

### CARREFOUR PÉRI-NAISSANCE ET FAMILIAL

(509, chemin de la Grande-Côte, Saint-Eustache)

#### Services en périnatalité & petite-enfance

Cours prénataux • Ateliers parents/enfant • Ateliers préscolaires • Club des nouvelles mamans (et papas!) • Club des mamans tricoteuses • Conférences • Cours de portage • Yoga pré/postnatal... Et bien plus!

#### Halte-garderie communautaire « Petits pas »

Du lundi au jeudi de 9 h à 17 h et le vendredi de 9 h à 12 h. BLOC AM ET/OU PM

#### Relevailles

Service d'aide à domicile pour offrir aux familles un répit et/ou un coup de pouce à la maison après la naissance de leur enfant.

INFORMATIONS :  
450 472-2555 ou [www.carrefourperinaissance.org](http://www.carrefourperinaissance.org) | Facebook : @PeriNaissance

### GRENIER POPULAIRE DES BASSES-LAURENTIDES

(217, rue St-Laurent, Saint-Eustache)

Le Grenier populaire, là où vos dons et vos achats ouvrent des avenirs depuis plus de 25 ans. L'organisme ramasse gratuitement, à domicile, les meubles en bon état et vos vêtements ou articles divers de la maison dont vous souhaitez vous départir afin de les revendre à la communauté.

Cette action permet d'aider une soixantaine de personnes annuellement à s'insérer sur le marché du travail avec un taux de placement de 84 %.

INFORMATIONS :  
450 623-5891, poste 221, [repartiteur@grenierpopulaire.com](mailto:repartiteur@grenierpopulaire.com) | [www.grenierpopulaire.com](http://www.grenierpopulaire.com)

# Pour nous joindre

## HÔTEL DE VILLE

1110, chemin Principal, Saint-Joseph-du-Lac (Québec) J0N 1M0



450 623-1072



450 623-2889

Urbanisme : poste 1

Travaux publics et sécurité incendie : poste 2

Taxation : poste 3

Loisirs : poste 4



info@sjdl.qc.ca | www.sjdl.qc.ca



facebook.com/saintjosephdulac

## Heures d'ouverture

Du lundi au jeudi : 8 h à 12 h – 13 h à 16 h 30

Vendredi : 8 h à 12 h

## URGENCES-VOIRIE, AQUEDUC ET ÉGOUT

(en dehors des heures d'ouverture)



450 974-5300

## PAVILLON JEAN-CLAUDE-BRUNET

71, rue Clément, Saint-Joseph-du-Lac (Québec) J0N 1M0



450 473-4282

## BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

70, montée du Village, Saint-Joseph-du-Lac (Québec) J0N 1M0



450 623-7833



biblio@sjdl.qc.ca

## Horaire régulier

Lundi : 8 h 30 à 11 h 30 – 12 h 30 à 16 h

Mardi : 8 h 30 à 11 h 30 – 12 h 30 à 15 h 30 – 18 h 15 à 20 h 45

Mercredi : 8 h 30 à 11 h 30 – 12 h 30 à 16 h

Jeudi : 18 h 15 à 20 h 45

Vendredi : 8 h 30 à 11 h 30 – 12 h 30 à 15 h 30

Samedi : 9 h à 15 h

Dimanche : Fermé

## Horaire d'été

Lundi : Fermé

Mardi : 13 h à 16 h – 18 h 30 à 20 h 30

Mercredi : 13 h à 16 h

Jeudi : 18 h 30 à 20 h 30

Vendredi : 9 h à 12 h – 13 h à 16 h

Samedi : 9 h à 14 h

Dimanche : Fermé

## RÉGIE DE POLICE



450 473-4686

## URGENCE



9-1-1

Le bulletin municipal de Saint-Joseph-du-Lac est publié quatre fois par année et il est distribué gratuitement dans tous les foyers de la municipalité. N'hésitez pas à nous faire part de vos commentaires.

RÉDACTION : Municipalité de Saint-Joseph-du-Lac

IMPRESSION : Services Graphiques Deux-Montagnes

DÉPÔT LÉGAL : Bibliothèque nationale du Québec

RÉALISATION : Atelier Expresso

TIRAGE : 2 700 exemplaires



100%



EcoLogo®



EcoLogo®



FSC®



FSC®

La marque de la gestion forestière responsable

Entièrement recyclable, ce document est imprimé sur du papier Rolland Enviro100 Print, un papier recyclé contenant 100 % de fibres postconsommation, fabriqué à partir d'énergie renouvelable, le biogaz, et certifié EcoLogo, Procédé sans chlore et FSC®.